

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 22 JUIN 2017

L'Assemblée générale de l'Institut des Avocats Conseils Fiscaux régulièrement convoquée le jeudi 22 juin à 11 h 00, s'est tenue à Paris, à la Maison du Barreau, 2 rue Harlay, sous la Présidence de Stéphane Austry.

I. ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

9 postes sont à pourvoir au sein du Conseil d'administration. Les administrateurs sortants sont :

- COUDIN Pascal
- Di LEONARDO Denis
- GROUSSET Philippe
- JAILLAIS Luc
- LAFORGE Didier
- LENOIR Véronique
- LEPERRE Jean-Pierre
- MANGAS Pierre
- VERVANDIER Vincent

Trois candidatures au poste d'administrateur ont été reçues : Isabelle Antonakas (Marseille), Pierre-Antoine Farhat (Lyon), et Eric Spiridion (Paris).

Jean-Pierre Leperre (Marseille) et Vincent Vervandier (Lyon) souhaitant quitter leur fonction d'administrateur, 10 candidats se présentent aux 9 postes à pourvoir :

- ANTONAKAS Isabelle
- COUDIN Pascal
- Di LEONARDO Denis
- FARHAT Pierre-Antoine
- GROUSSET Philippe
- JAILLAIS Luc
- LAFORGE Didier
- LENOIR Véronique
- MANGAS Pierre
- SPIRIDION Eric

Un vote à bulletins secrets est organisé. Sont élus pour un mandat de 3 ans :

- ANTONAKAS Isabelle
- COUDIN Pascal
- Di LEONARDO Denis
- FARHAT Pierre-Antoine
- GROUSSET Philippe
- JAILLAIS Luc
- LAFORGE Didier

- LENOIR Véronique
- MANGAS Pierre

II. SITUATION DES EFFECTIFS

Le Conseil d'administration qui s'est tenu avant l'Assemblée générale a validé 30 nouveaux adhérents titulaires et 5 nouveaux adhérents correspondants. De plus, deux départs d'adhérents titulaires ont été entérinés.

L'IACF compte, au jour de cette Assemblée générale, 1 106 adhérents, dont 1002 membres titulaires.

Evolution des effectifs 2017 par rapport à 2016

	Membres Titulaires	Membres Correspondants	Total
Total 23 juin 2016	928	89	1017
Décès	5	0	5
Démissions	13	3	16
Retraite	10	0	10
Radiation/perdu de vue	0	0	0
Total des départs	28	3	31
MT devenu MC	-3	3	0
MC devenu MT	1	-1	0
Réintégration		1	1
Adhésions juil 2016 à Mai 2017	74	10	84
Adhésions juin 2017	30	5	35
Total adhésions	102	18	120
Total 22 juin 2017	1002	104	1106
Evolution 2017 / 2016	74	15	89

III. RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT

L'année 2016 a été une année riche en événements :

- 10 conférences petit-déjeuner ou happy hours représentant 1537 inscriptions
- 3 grandes conférences à Paris représentant 719 inscrits
- 4 conférences en région représentant 521 inscrits

Depuis plus d'un an, une collaboration avec Havas a été mise en place en appui à notre communication externe et institutionnelle. Havas a facilité notamment l'organisation d'une série d'entretiens avec les candidats à la présidentielle, la rédaction du booklet sur la réforme fiscale et d'une plaquette de présentation de l'Institut.

L'IACF a continué à coopérer étroitement avec l'administration fiscale, particulièrement sur le dossier du prélèvement à la source. L'IACF a contribué par ses commentaires à l'amélioration de la réforme avant son vote par le parlement, et par la suite, l'IACF a organisé une conférence lors de laquelle l'administration fiscale a pu présenter la réforme.

L'IACF a par ailleurs travaillé avec la DLF sur le Brexit, notamment sur ses impacts fiscaux. La DLF reste très intéressée par notre expertise sur ce sujet.

L'administration fiscale a participé par ailleurs de façon régulière à nos conférences.

Par ailleurs, l'année 2016 a été marquée par la passation du poste de directeur administratif de Gisèle Maugis à Fabienne Derrien.

L'IACF a engagé une modernisation de son système informatique et comptable. Ces évolutions seront finalisées en juillet 2017. L'IACF possèdera alors une base de données sécurisée, ainsi qu'un système de facturation et de comptabilité cohérent. Certains moyens de communication (réseaux sociaux, site de l'IACF, espace privé des adhérents) ont aussi été améliorés pour un meilleur service aux adhérents. Un site d'inscription en ligne sera mis en place dans l'avenir.

IV. RAPPORT FINANCIER

L'exercice clos au 31/12/2016 se termine avec un bilan de 917 438 euros, et des produits d'exploitation de 456 827 euros, en progression de 7 %, incluant 222 801 euros de chiffres d'affaires des conférences. Le résultat net comptable est déficitaire de 3 418 euros car nos frais généraux ont augmenté du fait de dépenses non récurrentes (frais de recrutement, honoraires informatiques, départ de Gisèle Maugis) et des dépenses récurrentes en année pleine (Havas, honoraires de Jean-Yves Mercier). La trésorerie s'élève à 713 776 euros, soit l'équivalent de deux années de fonds de roulement de l'IACF.

Ces éléments nous conduisent à une évolution du contrôle des comptes de l'IACF par la nomination d'un commissaire aux comptes.

V. NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

La société MB Audit & Associés est nommée commissaire aux comptes par l'Assemblée générale de l'association pour 6 exercices, à compter de l'exercice en cours à ce jour, soit à compter du 1er janvier 2017, ses fonctions expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice de l'association clos le 31 décembre 2022.

VI. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2016 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit de 3 418 euros.

L'Assemblée générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, elle donne au trésorier quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VII. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

L'Assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 3 418 euros au compte « report à nouveau ». Le compte « report à nouveau s'élève ainsi à 881 939 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

VI. RAPPORT DES COMMISSIONS

La commission TVA présentée par Véronique Lenoir :

La commission a travaillé sur le Brexit, sur l'arrêt de la CJUE du 15 septembre 2016, et sur les sujets de projets de directives et jurisprudences. La commission TVA a organisé une conférence happy hours le 13 juin 2017 sur la régularisation des erreurs en matière de TVA (arrêt Icade) et sur les promotions commerciales en matière de TVA notamment à l'issue de la décision Marriott. La commission TVA suggère de délocaliser en région certaines conférences liées à la TVA.

La commission Contrôle et contentieux fiscal présentée par Alain Frenkel :

La commission Contrôle et Contentieux a fait face à une actualité très intéressante sur le principe non bis in idem avec des décisions du Conseil Constitutionnel, de la CEDH, et de la CJUE ou encore sur les nouvelles procédures fiscales répressives, les aviseurs, le droit d'audit, et la vérification de comptabilité à distance. Une conférence petit déjeuner a été organisée le 8 novembre 2016 sur l'effet des décisions QPC en matière fiscale et une conférence happy hours le 7 mars 2017 sur l'administration de la preuve.

La commission fiscalité internationale présentée par Olivier Dauchez :

La commission a organisé depuis la dernière Assemblée générale 4 conférences : une grande conférence sur les nouvelles règles anti-abus, une conférence petit déjeuner en collaboration avec l'IFA sur l'accès aux conventions fiscales, une conférence happy hours sur le Brexit et une conférence qui se tiendra ce même jour le 22 juin 2017 sur la gestion des crédits d'impôts conventionnels. La commission est impliquée sur les travaux de la DLF abordant le Brexit et sur l'évolution de la fiscalité américaine. La commission est intervenue devant la commission des finances du Sénat, en liaison avec l'AFEP, sur le projet de réforme ACCIS. Enfin les informations de la CFE sont diffusées par l'IACF systématiquement aux adhérents.

La commission fiscalité des entreprises présentée par Pascal Coudin :

La commission a organisé trois conférences petits déjeuners (sur l'acte anormal de gestion, sur l'intangibilité du bilan non prescrit, et sur les procédures d'agrément préalable) et une grande conférence depuis juin 2016. Cette grande conférence n'a pas pu être organisée en 2016 avec le Medef ; une nouvelle tentative d'organisation commune avec le Medef sera effectuée en 2017. La commission reçoit des questions des confrères de façon régulière, auxquelles la commission s'efforce de répondre lors de ses réunions mensuelles.

La commission fiscalité du patrimoine présentée par Luc Jaillais :

La commission a changé de co-présidents depuis septembre 2016 et deux nouveaux membres participent à la commission depuis peu. La commission a organisé deux conférences petits déjeuners : l'une sur le régime des plus-values mobilières, l'autre sur le prélèvement à la source, et une grande conférence sur l'actualité de la fiscalité du patrimoine. La commission participe de plus aux JIP de façon récurrente. Enfin, la commission a contribué aux discussions de Conseil des prélèvements obligatoires sur la fiscalité du patrimoine.

Toutes les commissions participent au panorama fiscal de l'EFE.

VII. ELECTION DU PRESIDENT

Le Président est élu pour une durée de 3 ans. Le mandat de Stéphane Austray arrive à expiration. Il ne souhaite pas le renouveler.

Stéphane Austray propose la candidature de Marc Bornhauser, candidature validée par le Conseil d'administration, pour lui succéder.

Le vote est effectué à main levée, Marc Bornhauser est élu à l'unanimité. Il prendra ses fonctions à l'issue de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale est close à 12 h 15.

Le Président de séance
Stéphane Austray